



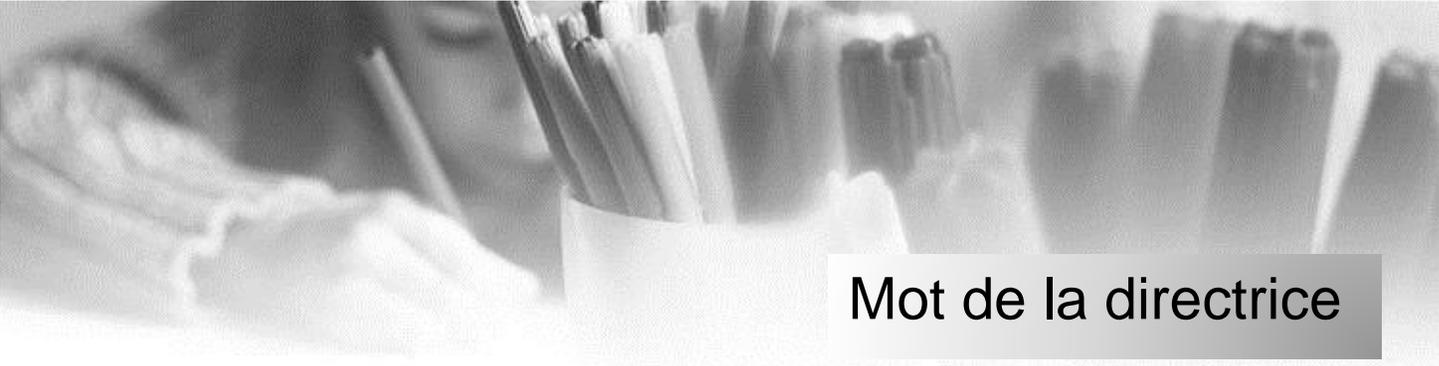
Commission scolaire  
des Patriotes

# Rapport annuel

École Le Petit-Bonheur  
2018-2019



*Respect - Engagement - Bienveillance*



## Mot de la directrice

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

Je suis très heureuse de vous présenter le rapport annuel 2018-2019. Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les nombreux projets pédagogiques vécus à l'école Le Petit- Bonheur. Vous constaterez qu'une multitude d'activités sont réalisées chaque année par les élèves, le Conseil d'établissement, les parents bénévoles et le personnel de l'école.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard du développement de notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier) et l'évaluation annuelle de notre plan de réussite, ainsi que l'évaluation de notre Convention de gestion et de réussite éducative. Il serait très hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées annuellement. Toutefois, je tiens à manifester toute ma gratitude au personnel pour son engagement indéfectible et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents de la confiance qu'ils nous manifestent ainsi que leur appui.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Nancy Désautels,  
Directrice



## Profil de l'école et des services offerts

### Le contexte

Située au cœur de la ville de Beloeil, l'école le Petit-Bonheur est un établissement de la Commission scolaire des Patriotes qui dessert les districts Maria Goretti et Villa Beloeil de Beloeil et une partie du district Parc Ensoleillé (maintenant appelé Parc Gilles Plante), ce dernier étant situé dans la municipalité de McMasterville. En un seul bâtiment d'un étage, elle accueille environ 275 élèves de la maternelle à la 6e année du primaire. Les élèves de la fin du 3e cycle fréquentent habituellement l'école secondaire Polybel, Ozias-Leduc ou l'école d'éducation internationale.

### La clientèle desservie

Au 30 septembre 2018 :

Élèves	47 (préscolaire) et 225 (primaire)
Classes	14 (3 classes du préscolaire et 11 classes du primaire)
Total élèves	272 élèves

### Le personnel

L'équipe-école est composée de vingt et un enseignants, deux orthopédagogues, deux éducatrices spécialisées, sept éducatrices en service de garde et quatre surveillantes d'élèves. À ces intervenants, viennent prêter main-forte des professionnels qui offrent les services suivants : orthophonie, psychologie et psychoéducation. Deux concierges, une secrétaire, une technicienne en service de garde et une directrice assurent l'administration de l'établissement.

Nous bénéficions aussi des conseils d'une infirmière, d'une hygiéniste dentaire et d'une travailleuse sociale relevant du CLSC des Patriotes, ainsi que d'un policier sociocommunautaire.

### Le service de garde et des dineurs

Le service de garde Les Dauphins accueille quotidiennement environ 140 élèves dans un milieu chaleureux et convivial. Faisant partie prenante de l'école, on y véhicule les mêmes valeurs et l'on y fait respecter les mêmes règles de vie. Le service aux dineurs accueille environ 115 élèves et permet aux enfants qui dînent habituellement à la maison de rester certains midis à l'école pour participer aux différentes activités qui leur sont offertes.

Durant l'année scolaire, différentes activités ou services sont offerts aux enfants :

- Sortie à la piscine de Mont-Saint-Hilaire pour une durée de 8 semaines
- Période de devoirs au service de garde
- Semaine des services de garde
- Activités thématiques

## Ressources allouées et décisions budgétaires

Sur le plan financier, nous terminons l'année scolaire 2018-2019 avec un léger surplus. Cette situation financière favorable permet de répondre aux divers besoins des élèves et du personnel. Des budgets sont alloués à la mise en place de conditions optimales pour soutenir le développement professionnel et pédagogique du personnel et au développement de nouvelles pratiques en lien avec les technologies.

Nous avons bonifié le plan d'effectif initial par l'ajout d'heures en éducation spécialisée et en orthopédagogie. Une ergothérapeute est intervenue dans les classes du préscolaire afin de prévenir et soutenir les élèves éprouvant des difficultés sur le plan des apprentissages et du comportement. En ce qui concerne le service de garde, l'exercice financier 2018-2019 permet de dégager un léger surplus.

## La vie étudiante

La configuration de l'école et le nombre peu élevé d'élèves sont des conditions qui créent un milieu de vie favorisant la proximité, les échanges et l'entraide et ce, autant entre les membres du personnel que les élèves. Toujours dans un esprit de bienveillance et de respect, de nombreuses activités promouvant le développement global et le sentiment d'appartenance ont été organisées au cours de l'année pour nos élèves, entre autres :

- du mentorat en lecture
- une fête de la rentrée
- un cross-country à Ste-Hyacinthe
- des activités thématiques ( Halloween, Noël)
- des ateliers avec Gumboots
- une pièce de théâtre présentée par les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année
- du mini-Volley et mini- basket
- une course de 1 km du défi Pierre-Lavoie à St-Hilaire
- une sortie de patinage pour tous les élèves de l'école
- un match de basket-ball (enseignants/élèves)
- une ligue de hockey cosom
- un safari-photo au Mont St-Bruno et au Mont St-Hilaire
- des sorties de vélo
- une fête de fin d'année et une haie d'honneur.

Le personnel de l'école reconnaît l'importance de la participation des parents dans nos activités et encourage ceux-ci à nous épauler dans les différents aspects de notre vie scolaire. Une dizaine de bénévoles ont contribué hebdomadairement à la bonne gestion de notre bibliothèque tandis que cinq autres parents ont participé activement aux rencontres mensuelles de notre conseil d'établissement. Plusieurs parents ont secondé les titulaires lors d'activités complémentaires ou de projets spéciaux.

Pour avoir le portrait plus complet de notre école, vous pouvez cliquer sur le lien [www.petit-bonheur.csp.qc.ca](http://www.petit-bonheur.csp.qc.ca) et lire le projet éducatif qui a été élaboré en collaboration avec l'équipe-école et les parents du conseil d'établissement.

## La vie parascolaire

Certaines activités sont offertes aux élèves par le personnel de l'école. Parmi celles-ci, on compte des activités animées sur l'heure du dîner ou durant les récréations telles le volley-ball, le hockey au 3<sup>e</sup> cycle et le basketball pour n'en nommer que quelques-unes. De plus, la firme « Le Club Récré-Action » organise depuis plusieurs années des activités parascolaires pour l'ensemble des élèves de l'école. Dans un souci de développement global de l'enfant, des ateliers de dessin avec M.Cartoon ainsi que les cours d'échecs ont été proposés et se sont avérés un franc succès.

## L'encadrement

Depuis quelques années, l'école Le Petit-Bonheur s'est dotée d'un « code de vie » en fonction de la loi 56 pour contrer la violence et l'intimidation. Nos interventions sont basées sur ce code de vie développé par un comité de l'équipe- école. Il est présenté et voté par le conseil d'établissement annuellement.

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence permet aux membres du personnel de l'école d'appliquer les moyens de façon plus conséquente et cohérente. Les enfants saisissent rapidement les conséquences comme les gestes de réparations mis en place par l'adulte et que leurs parents sont avisés rapidement du manquement de leur enfant.

Il est à noter qu'il y a peu d'intimidation à l'école, car les interventions préventives sont nombreuses.

Les informations générales sur le fonctionnement de l'école se retrouvent dans l'agenda de l'élève. Les règles de sécurité lors des déplacements des élèves et les règles de conduite y sont aussi énoncées.

## Vie pédagogique

L'équipe de l'école Le Petit- Bonheur est composée de personnel impliqué et axé sur le développement professionnel. Elle a su développer une approche collaborative, basée sur l'entraide et le partage d'expériences et de connaissances.

Depuis quelques années, le travail sur les transitions scolaires est une priorité à notre école. Pour assurer celle des services à la petite enfance vers le préscolaire, notre établissement participe au programme Ribambelle. Nous approfondissons les rencontres de concertation avec les équipes des CPE que fréquentent nos plus jeunes. Ce travail d'un niveau à l'autre est à poursuivre pour la transition du préscolaire vers la 1re année, ainsi que de la 6e année vers la 1re année secondaire pour le secteur de Beloeil.



## L'évaluation de la réalisation du plan de réussite et de la Convention de gestion et de réussite éducative.

L'année scolaire 2018-2019 constituait la dernière année d'application de la convention de gestion et de réussite éducative. Au cours de l'année, les intervenants de l'école ont poursuivi le déploiement des moyens que nous avons prévus pour atteindre nos objectifs. L'harmonisation des pratiques pédagogiques, le développement des compétences pédago-numérique ainsi que les activités relatives au dépistage se sont avérés les objets principaux du développement professionnel de notre communauté éducative. Les enseignantes du deuxième cycle ont également pris part à une formation qui s'échelonnait tout au long de l'année sur l'enseignement explicite de l'écriture prenant la forme d'une classe laboratoire.

Parallèlement, nous avons également élaboré le nouveau projet éducatif de l'école qui sera en application dès la prochaine année scolaire.

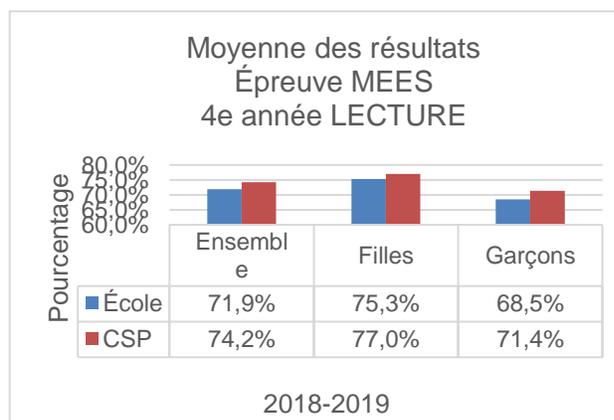
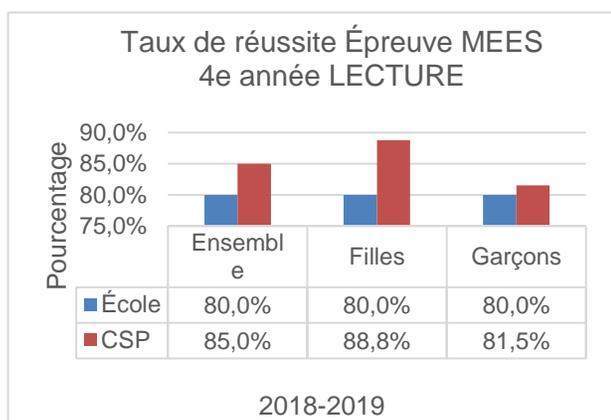
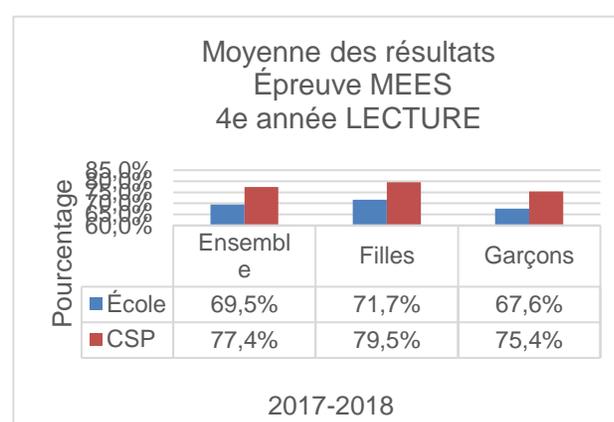
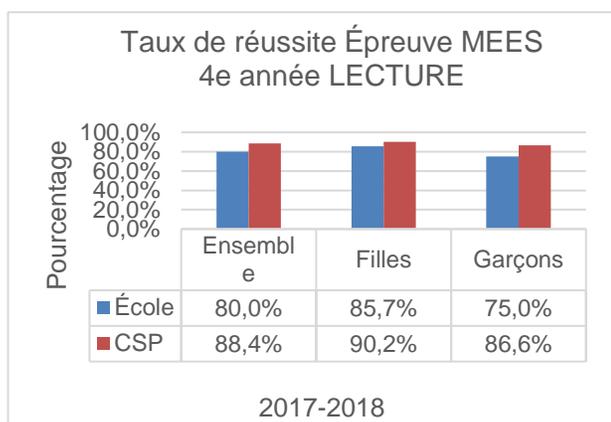
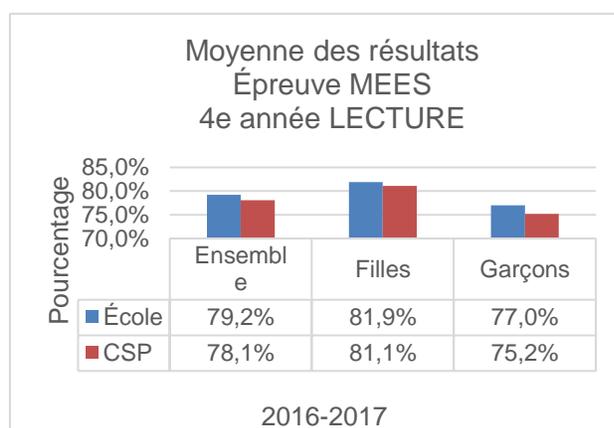
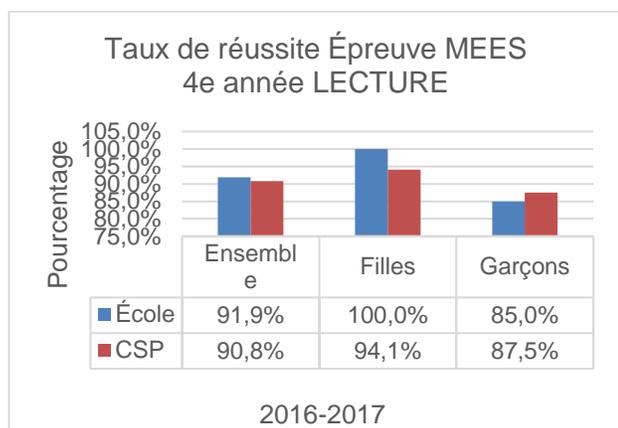
Cet exercice a permis d'établir un état de situation de la réussite de nos élèves. Les résultats sont présentés dans ce rapport annuel.

## Réussite des élèves à l'école

Tableaux comparatifs du taux de réussite de l'école à celui de la commission scolaire en français, compétence lire aux épreuves ministérielles de 4e et de 6e année (Orientation 2.1. du PEVR : Développer les compétences en littératie)

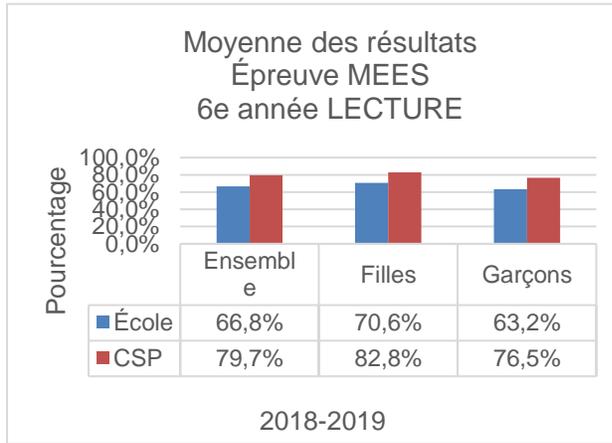
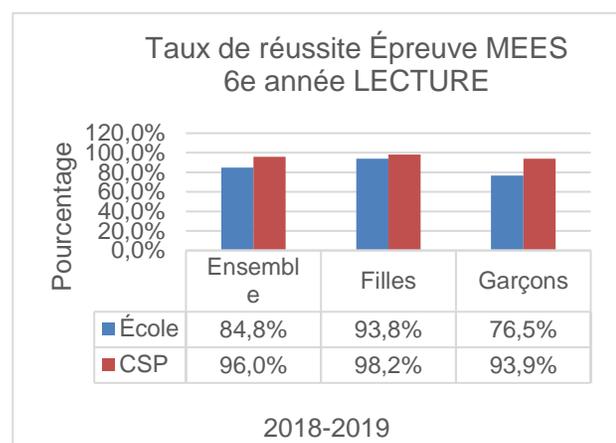
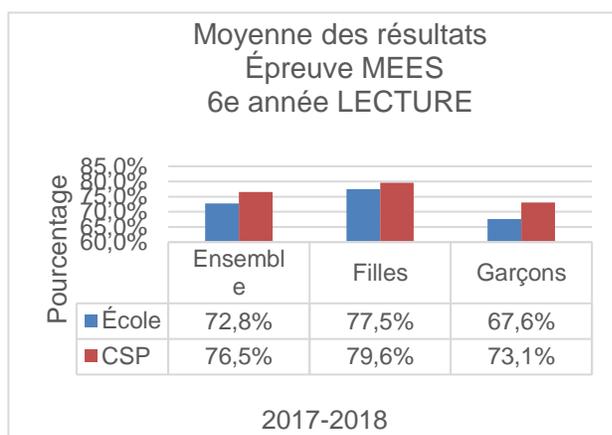
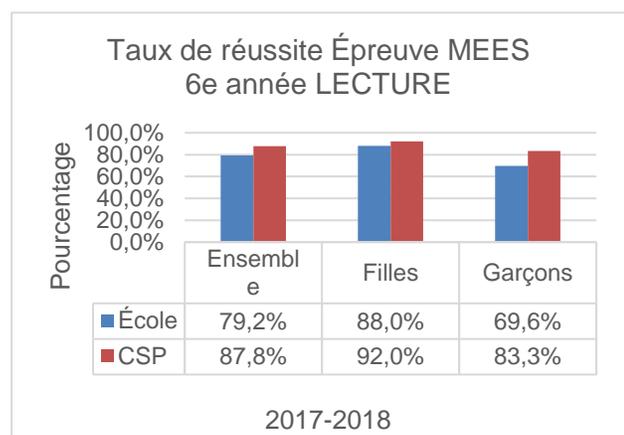
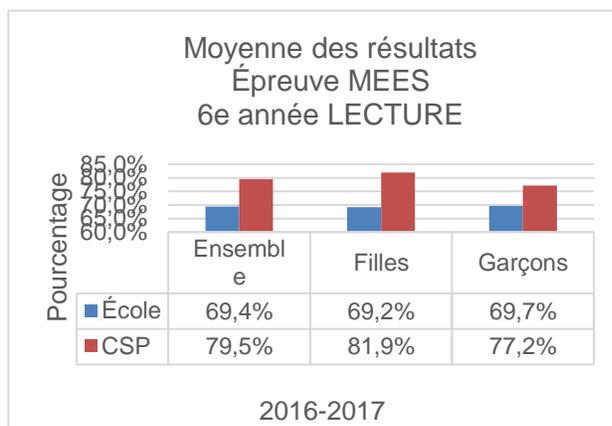
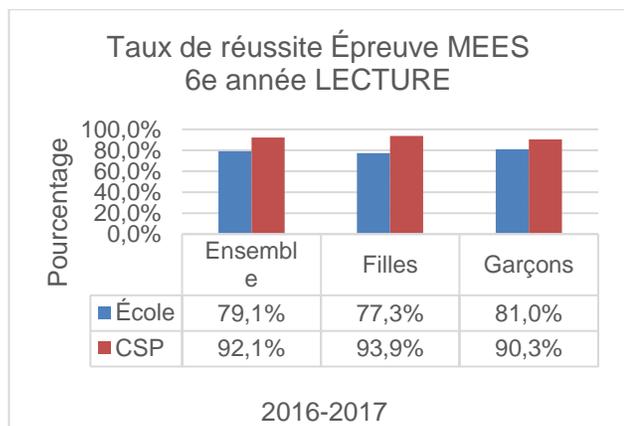
### 4<sup>e</sup> année : compétence Lire MEES

Les résultats en lecture 4<sup>e</sup> année de nos élèves aux épreuves du ministère sont toujours inférieurs à ceux de la commission scolaire.



## 6<sup>e</sup> année : compétence Lecture MEES

Les résultats en lecture 6<sup>e</sup> année de nos élèves aux épreuves du ministère sont toujours inférieurs à ceux de la commission scolaire.



## Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école

Tel que prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, vous trouverez ici-bas un compte rendu des interventions réalisées dans le cadre du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école.

### Analyse de la situation

À l'école le Petit-Bonheur, nous observons davantage de conflits que de gestes de violence et d'intimidation. Nos priorités en matière de prévention et d'intervention demeurent sensiblement les mêmes, mais demeurent toutefois à bonifier.

### Les mesures de prévention

- Les règles de conduite et les mesures de sécurité ont été rappelées aux enseignants et aux élèves en début d'année.
- Divers ateliers sur différentes thématiques ont été animés en classe par les professionnels scolaires ou communautaires en cours d'année scolaire (cyberintimidation, Gang de choix en 6e année, conférence sur l'intimidation en 5e et 6e année, civisme, sécurité à vélo et lors des déplacements), et ce, afin de sensibiliser les élèves sur l'intimidation et la sécurité dans les contextes moins supervisés.
- Des activités afin de miser sur le développement des d'habiletés sociales et des habiletés d'affirmation de soi ont été animées par les éducatrices spécialisées et les professionnels de l'école, et ce, dans les différents niveaux scolaires. Le modelage a aussi été favorisé pour enseigner les bonnes conduites.
- La valorisation des bons comportements demeure également une priorité.

### Pour 2019-2020

Pour la prochaine année scolaire, voici les priorités établies :

- Un comité sera formé, comité incluant un professionnel de l'école. Une personne responsable sera nommée comme étant porteur du dossier.
- Le plan de lutte sera révisé et sera par la suite approuvé par le conseil d'établissement.
- Un sondage sur la sécurité des élèves à l'école pourrait être réalisé afin de mieux orienter les mesures préventives.
- Une journée thématique pourrait être mise sur pieds afin de sensibiliser davantage les élèves à cette problématique et aux impacts de celle-ci.
- Voir à informer davantage les parents sur les activités de prévention et de sensibilisation réalisées dans l'école (via l'Écho du Petit-Bonheur).
- Sensibiliser davantage les élèves sur le rôle des témoins, notamment dans les endroits où la surveillance est moins accrue (toilettes, vestiaires, etc.).

### Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- L'agenda contient le guide d'information aux parents, le code de vie (règles de conduite et les mesures de sécurité) ainsi que le protocole pour contrer l'intimidation. Le plan de lutte est aussi disponible sur le site Internet de l'école.
- Un rappel des principales étapes de la démarche de résolution de conflits s'y trouve également.

## **Les mesures pour effectuer un signalement ou pour effectuer une plainte**

Le personnel ainsi que les élèves et les parents ont été informés des différentes modalités applicables pour effectuer un signalement.

- Les fiches de communication sont le moyen privilégié par les intervenants scolaires pour noter les incidents d'intimidation et/ou de violence. Les parents en sont informés.
- L'équipe-école fait un suivi des plaintes et des incidents en réfèrent rapidement aux directions d'écoles et en travaillant de concert avec le service de garde, les professionnels scolaires et des partenaires externes au milieu.
- Les parents dénoncent les situations via l'agenda (outil de communication), un courriel ou un appel à l'école.
- Les parents et les élèves peuvent dénoncer des situations par le biais du site internet de l'école dans l'onglet « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence » à l'adresse : [agissons.105@csp.qc.ca](mailto:agissons.105@csp.qc.ca) .

## **Les actions et les sanctions pour l'auteur du geste, pour la victime et pour le ou les témoins**

Les actions qui doivent être prises auprès de la victime, de l'auteur du geste et du ou des témoins lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté demeurent actuelles et seront conservées (mesures d'encadrement, suivi, implication des parents).

## **Les mesures de soutien, d'encadrement et le suivi pour l'auteur du geste et la victime**

Les mesures de soutien et d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur du geste d'un tel acte demeurent actuelles et seront conservées.

## Conclusion

Un travail collaboratif de la part de l'ensemble du personnel a été amorcé afin que prenne vie notre projet éducatif. Cette démarche nous a permis de vivre des activités et des formations communes, des discussions enrichissantes et un arrimage nous permettant d'atteindre nos objectifs.

En se basant sur les données de recherches actuelles en éducation, la communauté éducative de l'école le Petit-Bonheur participe activement au développement de moyens qui permettront d'intervenir en littératie, plus particulièrement sur le volet lecture. Nous souhaitons également harmoniser nos pratiques pour que vos enfants puissent évoluer dans un milieu sain et sécuritaire, ce qui aura pour effet de favoriser leur réussite et leur bien-être, et ce, dans un mode de vie actif, varié et engagé.

La collaboration école-famille est essentielle à la réalisation et à la réussite de toute action éducative, chacun jouant ainsi un rôle dans la socialisation, l'éducation et la qualification des enfants. Nous misons sur cette responsabilité partagée pour atteindre nos objectifs. Ainsi, l'implication des parents tant lors d'activités que lors des rencontres nous apparaît un gage de succès.

Nos valeurs sont Respect, Engagement et Bienveillance. Notre mission est de contribuer à l'épanouissement et à la réussite de tous les élèves en étant des modèles signifiants et inspirants !



Nancy Désautels  
Directrice



## Le Conseil d'établissement

Cette année, le Conseil d'établissement de l'École Le Petit-Bonheur était formé de six parents, quatre enseignants, une représentante du service de garde, ainsi que de la direction.

### Liste des membres du Conseil d'Établissement 2018-2019

Représentantes/parents :
Suzie Bang (substitut au comité de parents)
Marie-Josée Brochu
Rachel Brodeur
Nadia Gaucher (présidente)
France Théberge
Bao Huong Trinh (représentante au comité de parent)
Représentantes/enseignantes :
Valérie Auger
Sonia Avoine
Fanny Duquette
Amie Lakin
Représentante/service de garde :
Martine Lesage
Direction de l'École Le Petit-Bonheur (par intérim) :
Nancy Désautels

Le Conseil d'établissement a tenu sept séances à l'école qui ont eu lieu en soirée de façon mensuelle. Il est à noter que la formule d'approbation par courrier électronique a été également employée lorsque l'échéance d'une prise de décision était requise avant la tenue de la prochaine séance. Les membres ont travaillé aussi en sous-comités afin d'optimiser le temps de discussion alloué aux rencontres formelles.

Voici donc les sujets qui ont retenu l'attention cette année :

- Participation à l'élaboration du « Projet éducatif »
- Détermination de l'objectif de la campagne de financement : réalisation d'un Corri-bouge et création d'un sous-comité « Activités de financement »
- Organisation des activités de financement suivantes :
  - Vente de café Santropol et vente de pains St-Méthode
  - Promotion d'achats d'étiquettes et de sacs réutilisables avec ristourne
- Augmentation de la diversité de l'offre des activités parascolaires
- Semaine de la persévérance
- Semaine de la reconnaissance
- Création d'un sous-comité « Photographie scolaire »
- Présentation du Protocole de commotions cérébrales
- Organisation de la formation « Prêts à rester seuls » (journée pédagogique).

De plus, les sujets suivants ont aussi été abordés en fonction du mandat du CÉ :

- Mise à jour des règles de régie interne du CÉ
- Activités éducatives complémentaires
- Approbation des nombreux projets et activités organisées pendant l'année scolaire pour les différentes classes de l'école
- Normes et modalités
- Reddition des règles budgétaires du MEES
- Règles de régie interne du Service de garde 2019-2020
- Mesure de « Mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence, de l'intimidation et de la radicalisation »
- Rédaction d'un nouvel avis sur les Critères de sélection d'une direction
- Grille-matières
- Reconduction de l'offre de service alimentaire (repas traiteur)
- Principes d'encadrement des frais à charger aux parents 2019-2020
- Grille-horaire 2019-2020
- Prévisions budgétaires
- Listes de fournitures et effets scolaires.

Par ailleurs, tout au long de l'année scolaire, un petit nombre de parents bénévoles, en collaboration avec l'Organisme de Participation de Parents (OPP), a participé au bon fonctionnement des activités choisies et organisées par l'équipe-école, afin de maximiser l'expérience des élèves à l'École Le Petit-Bonheur. Ces activités ont été créées en lien avec des thématiques et fêtes prévues au calendrier, ainsi que dans le cadre d'activités spéciales et de sorties éducatives.

Enfin, je tiens à souligner l'implication de tous les membres du Conseil d'établissement de cette année pour leur dévouement, leur rigueur, et leur bonne humeur, afin d'avoir collaboré à améliorer la vie scolaire des élèves de l'École Le Petit-Bonheur.

Nadia Gaucher  
Présidente

## Bilan annuel de l'organisme de participation des parents

Les parents bénévoles membres de l'OPP réalisent différents projets en collaboration avec le personnel. Cette année, l'organisme était composé de quatre membres. Une première rencontre formelle a eu lieu le 25 septembre 2018 afin d'établir les priorités de l'année. Les communications subséquentes ont été faites par voies téléphoniques et électroniques.

Membres de l'OPP 2018-2019 :

- Suzie Bang
- Nadia Beauchemin
- Maryse Lauzon
- Isabelle Picard

Voici les activités de cette année :

Début de l'année

- Mise à jour de la page Facebook (Filamentum)

Halloween

- Décoration de l'école (25 octobre au 1er novembre)
- Cupcakes cuisinés et décorés pour chaque élève (31 octobre)
- Photomaton et exposition des photos

Noël

- Décoration de l'école (du 14 au 21 décembre)
- Déjeuner communautaire (21 décembre)

Semaine du personnel

- Activité sur les mains au salon du personnel (18 mars au 29 mars)
- Afficher les mains des élèves et des expressions sur le thème des mains (22 mars)
- Activité soin des mains (26 mars)
- Dîner au salon du personnel (29 mars)
- Aider les élèves dans la composition de texte de remerciement (22 mars)

Activité de fin d'année

- Commandite et distribution de Mr Freeze (21 juin)

L'ensemble des activités qui ont été organisées par l'OPP se sont déroulées comme prévu, nécessitant parfois quelques ajustements de dernière minute et semblent avoir été appréciées.

Pistes de réflexion pour l'année 2019-2020

- Recrutement de nouveaux parents bénévoles

Nous désirons remercier tout particulièrement quelques parents qui s'impliquent d'année en année. Leur participation contribue grandement à la réalisation des activités.

Isabelle Picard